



Aux contribuables de la Municipalité d'Authier AVIS PUBLIC

Est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Authier :

→ Que séance ordinaire du conseil municipal **prévue le mardi, 3 mars 2026, à 19h30**, est reportée au **mardi, 10 mars 2026, à 19h30**, à la salle du conseil du bureau municipal, situé au 597, avenue Principale à Authier.

Donné à Authier, ce 17 février 2026

Rachel Barbe
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Rachel Barbe, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Authier, affirme solennellement, avoir publié l'avis ci-haut en affichant une copie, le 17 février 2026, à chacun des endroits désignés par le conseil (Règlement 2024-05).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 février 2026

Rachel Barbe
Directrice générale et greffière-trésorière